



Pôle pluridisciplinaire

Une diversité de compétences pour répondre à vos besoins de prévention

Parlez-en avec votre médecin du travail ou son équipe

Le pôle pluridisciplinaire de l'AHI33 et ses 6 départements spécialisés vous accompagnent dans vos actions de prévention

Les missions des Services de Santé au Travail sont assurées par une équipe pluridisciplinaire de santé au travail comprenant des médecins du travail, des intervenants en prévention des risques professionnels, des infirmier(e)s et des assistant(e)s santé travail. Ces professionnels œuvrent ensemble dans le but de conseiller les employeurs, les salariés et leurs représentants sur les dispositions et les mesures nécessaires pour :

- éviter ou diminuer les risques,
- améliorer les conditions de travail,
- réduire la pénibilité au travail,
- contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.



Aide à l'évaluation des risques professionnels

Prévention par l'étude des risques dans l'entreprise - PEREN

- Accompagner les chefs d'entreprise dans la mise en place du document unique et dans la recherche d'actions de prévention
- Évaluer les expositions individuelles au bruit et aux vibrations
- Réaliser des cartographies des niveaux sonores et d'éclairement
- Quantifier la charge physique de travail d'un point de vue cardiovasculaire à l'aide de cardiofréquencesmétries



Conseil en prévention des risques professionnels spécifiques au secteur du BTP

BTP

- Réaliser des visites d'entreprises (ateliers, chantiers...)
- Analyser les situations de travail observées
- Proposer des éléments de prévention afin de supprimer ou réduire les risques identifiés



évaltox

Évaluation et prévention du risque chimique

Toxicologie - Évaltox

- Conseiller en matière de toxicologie professionnelle et de prévention du risque chimique
- Réaliser des études de postes et des analyses de fiches de données de sécurité
- Effectuer une surveillance biologique de l'exposition professionnelle aux agents chimiques
- Évaluer les expositions atmosphériques individuelles aux agents chimiques



*Projet d'aménagement
(locaux, technique, organisation...)
Amélioration des conditions de travail (maintien
dans l'emploi, sensibilisation à la prévention des
troubles musculosquelettiques...)*

Ergonomie

- Aider à construire un projet de changement en analysant les situations de travail
- Accompagner dans la recherche des aménagements les mieux adaptés (techniques, organisationnels, humains)



*Prévention des risques psychosociaux
Amélioration de la qualité de vie au travail*

Psychologie du travail

- Sensibiliser à la prévention des risques psychosociaux et à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- Accompagner les entreprises dans le cadre de la mise en place de toute démarche de prévention des risques psychosociaux (conseil, aide méthodologique)
- Repérer des facteurs de tension et des leviers positifs, proposer des pistes d'actions
- Soutenir ponctuellement des équipes en souffrance



*Sécurisation du parcours professionnel
des salariés
Interventions d'intérêt collectif*

Service social

- Échanger avec les salariés pour les informer et les soutenir dans leurs démarches de maintien dans l'emploi
- Orienter les salariés vers les services pertinents
- Accompagner les salariés dans leur projet (reconversion professionnelle, réduction du temps de travail, sécurisation de leur parcours dans l'emploi)
- Mener des actions collectives d'information auprès des entreprises adhérentes (droits sociaux, dispositifs liés au handicap...)

Au service de toutes les entreprises adhérentes

Quels que soient sa taille et son secteur d'activité, toute entreprise adhérente à l'AH133 peut bénéficier des conseils d'un intervenant en prévention des risques professionnels du pôle pluridisciplinaire.

Contactez votre médecin du travail, il sollicitera l'intervenant le mieux adapté à vos besoins. Les actions du pôle pluridisciplinaire sont sans surcoût. Elles sont incluses dans votre cotisation annuelle.

Parlez-en avec votre médecin du travail ou son équipe